



BARREAU  
DE  
BRUXELLES  
ORDRE  
FRANÇAIS

## FORMATION EN DROIT PENAL INTERNATIONAL ET PROCEDURE PENALE INTERNATIONALE

*(en collaboration avec l'Institut des droits de l'homme du Barreau de Bruxelles)*

### L'INTERROGATOIRE DE TEMOINS DEVANT LA COUR PENALE INTERNATIONALE

#### Aspects techniques et pratiques

(9 novembre 2012)



*Face à une procédure qui se veut essentiellement orale, l'interrogatoire (et le contre-interrogatoire) de témoin constitue(nt) l'enjeu central des procès devant les juridictions pénales internationales.*

*La présente session vise à fournir des éléments-clés pour mener, avec succès, de tels interrogatoires.*

*Elle sera animée par divers praticiens qui exposeront les techniques d'interrogatoires et les mettront en pratique au travers d'un procès simulé. La session sera également illustrée par des extraits vidéo.*

*La formation est agréée (6 points).*

9h00 – 9h30 :	Accueil des participants
9h30-10h00 :	Introduction générale
10h00-12h00	Règles procédurales fondamentales et clés pour la conduite d'un bon interrogatoire
12h00-12h30	Questions/Réponses et débat avec les invités
14h00-16h00	Mise en pratique : Simulation d'interrogatoires de témoins devant la CPI
16h00-16h30	Questions/Réponses
16h30-17h00	Conclusions

---

---

**Formateurs :**

**Catherine DENIS** et **Julie GOFFIN**, avocates au Barreau de Bruxelles et à la Cour pénale internationale

**Florence DARQUES**, Substitut du Procureur à la Cour pénale internationale

**Marc DESALLIERS**, Avocat de la défense devant la Cour pénale internationale

**Lucio GARCIA** Substitut du Procureur à la Cour pénale internationale

**Frais d'inscription**

**Frais uniques (incluant la pause café et la pause déjeuner) : 150 €**

**Stagiaires : 100 €**

Inscriptions auprès de Mme Rose-Lyne Jamme :

[rose-lyne.jamme@barreaudebruxelles.be](mailto:rose-lyne.jamme@barreaudebruxelles.be)

Le paiement doit être effectué au n° de compte du Barreau de Bruxelles : BE86 6300 2420 0650

(référence BIC BBRU BE BB) avec mention « formation DPI-session interrogatoire ».

**Date et lieu**

9 novembre 2012

63, rue de la Régence à 1000 Bruxelles (salle Cruyplants).

**Renseignements**

[denis@vandenberg-law.eu](mailto:denis@vandenberg-law.eu)

[j.goffin@avocat.be](mailto:j.goffin@avocat.be)